

PV Conseil d'Entreprise du mardi 14 décembre 2021.

Présents: Marie-Rose Linthoudt (Présidente PO), Christine Brasseur (Direction du secondaire), Samantha Kezbari (Direction du primaire), Laetitia Halbardier (Direction du fondamental), Marie-France Caufriez, Caroline Williot, Muriel Feickens, Yahya Radia (représentantes CSC du personnel), Serge Le Jeune (secrétaire et représentant CSC du personnel)

Invité: Giuseppe Randisi (Direction adjoint)

Ordre du jour :

1. Approbation du PV du 9 novembre
 2. Mesures sanitaires au Campus
 3. Retour boîte mail professionnelle (secondaire)
 4. Organisation semaine du 20 au 24 décembre (Fond. / Prim.)
 5. Organisation de fin d'année au secondaire
 6. Divers : Fermeture de classes maternelles – Rentrée septembre 2022 – Horaire réserviste – 3^{ème} volet Certificat
-

1° Le PV du 9 novembre 2021 est approuvé par les membres du Conseil.

2° Mesures sanitaires au Campus

Le Campus suit à la lettre les directives des circulaires reçues concernant les mesures sanitaires. (Norme détecteurs de CO₂ : à 90, il faut aérer, à 1200, il faut quitter le local). Jusqu'au 23 décembre, au primaire/Fondamental, 5 appareils détecteurs CO₂ ont été reçus et placés (salle des profs, garderie, salle de gym + à tour de rôle dans les classes). On pourra en conserver deux. Le SeGEC propose un appel d'offre pour l'achat de détecteurs. Mais cela a un coût.

Peu d'enfants ne portent pas le masque en primaire (pas de retour de parents en colère). Un horaire a été établi pour un aménagement du temps de midi qui assure ainsi la cantine en classe. La cour du secondaire est également occupée le temps de midi.

Le secondaire a fait appel à Bruxelles environnement pour obtenir 10 détecteurs avec port USB qui sont placés à des endroits stratégiques.

Tous les élèves qui ont examens (en présentiel) sont à 100% présents pour les révisions. Les 1D et 3 classes Daspa sont présents à 50% le matin. Les conseils de classe et la réunion de parents se feront également en présentiel suivant les normes sanitaires (ventilation, distanciation, port du masque...)

3° Retour boîte mail professionnelle (secondaire)

- Se référer aux consignes données dans le PV précédent. Se conformer à l'article 34 (utilisation des moyens de communication électronique) du règlement de travail secondaire et à l'article 29 pour le primaire/fondamental.

4. Organisation semaine du 20 au 24 décembre (Fond. / Prim.)

Les politiques ont opté pour suspendre les cours des écoles maternelles et primaires durant la semaine qui précède les congés de Noël, soit du 20 au 24 décembre.

Une garderie gratuite est organisée. Il y aura maximum 18 enfants en garderie.

Les MDP étant à la disposition du PO, les directions ont établi un horaire :

7h30-12h00 : 2 personnes accueil (fond propre) + 1 MDP (8h00 à 12h30)

12h00 à 13h00 : 2 personnes (fond propre)

13h30-17h30 : 1 personne accueil (fond propre) + 1 MDP (12h30 à 17h00)

Les directions demandent à chaque MDP de se réunir durant la semaine du 20 au 24 décembre pour travailler sur le Contrat d'Objectifs, sur les Aménagement Raisonables, sur une réflexion pour le site internet de l'école, sur la mise à jour de Questi (les deux directions seront évidemment disponibles pour les différentes réunions). Le travail peut se faire en distanciel ou en présentiel après avoir établi un horaire. Les rapports de réunions doivent être envoyés aux deux directions pour le 24 décembre à midi.

Les profs de gymnastique auront comme thématique l'intégration de l'apprentissage du français dans le cours d'éducation physique. Les éducatrices travailleront à la relecture du ROI.

5. Organisation de fin d'année au secondaire

Les conseils de classe se dérouleront les lundi, mardi et mercredi. Le Jeudi matin jusqu'à 13h00 : cours normal et une réunion de parents sera organisée de 13h30 à 19h00. Le vendredi matin, des activités seront organisées au sein des classes sans mélange.

6. Divers :

Fermeture de classes maternelles :

2 classes maternelles sont fermées pour raison administrative aujourd'hui (manque d'enseignants). Un risque de fermeture d'une 3^{ème} classe pourrait arriver.

Rentrée septembre 2022 :

En P3-P6, on maintiendrait le nombre de 260 voire 262 inscrits au 15 janvier. On garderait les 12 classes mais on perdrait dès septembre un temps plein.

Horaire réserviste :

Petit retour de l'organisation de l'horaire des surveillances en cas d'absence. L'inscription se fait de manière spontanée mais on constate que parfois personne ne s'inscrit. Une habitude doit encore s'installer.

3^{ème} volet certificat :

La direction souhaite recevoir une copie talon du Certimed envoyé par le MDP. Cela reste légal. Le médecin remplit donc le certificat avec dates et le MDP peut transmettre le 3^{ème} volet à l'école afin de préciser les dates d'absences par écrit (à la place du téléphone). Cela permet de mieux gérer l'absence.

Pour le Conseil d'Entreprise,
Serge Le Jeune, secrétaire.

Prochaines dates : de 13h30 à 15h00 les mardis : **18 janvier** - 15 février – 22 mars
– 26 avril – 17 mai (comptes) – 14 juin (à préciser)